



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer de la prostate

Question écrite n° 77199

Texte de la question

M. Sébastien Huyghe appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le remboursement des opérations de la prostate par ultrasons focalisés. En effet, la sécurité sociale ne prend pas en charge, même partiellement, ces interventions. Cette méthode novatrice, contrairement à une chirurgie classique prise en charge, ne nécessite pourtant qu'une hospitalisation de courte durée et aucune rééducation post-opératoire. Il lui demande donc si le Gouvernement entend intervenir sur cette situation afin que la sécurité sociale prenne en charge ces opérations.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Huyghe](#)

Circonscription : Nord (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77199

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2015](#), page 2409

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)